



JUILLET 2020



Nouvelle équipe municipale



Nouveau site internet



Nouvelle rubrique Riv'Histoire



sommaire

03	Edito	
04	Délibérations du conseil municipal	
14	Nouvelle équipe municipale	
16	Nouveau site internet	
18	Règlement général sur la protection des données	
19	Paiement en ligne	
20	Travaux de nettoyage au niveau du Couesnon	
21	Urbanisme	
22	Bienvenue	
23	État civil	
24	Ripame et micro-crèche	
26	Écoles du RPI	
29	Riv'Histoire	
32	Bibliothèques-Médiathèque	
35	Associations	
47	Informations diverses	
50	Divers services	

édito





Bonjour à toutes et à tous,

Nous venons de traverser une période exceptionnelle et difficile, qu'aucun de nous n'aurait imaginée en ce début d'année 2020. Nous avons eu la chance de vivre dans une région assez épargnée par la maladie, mais ayons toutefois une pensée pour les 30 000 personnes qui ont perdu la vie en France. Et bien plus dans le Monde...

Grâce aux efforts de tous, nous arrivons, je l'espère, au terme de cette pandémie, qui restera pendant des années dans nos mémoires, avec des semaines de confinement dans nos foyers, et des impacts sociaux et économiques importants. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des agents communaux qui, chacun à leur poste, ont assuré les missions essentielles nécessaires, ainsi que les couturières bénévoles pour la conception de masques!

Cela nous aura cependant fait réfléchir à notre mode de vie, en nous recentrant sur les essentiels: la famille, la sécurité de nos proches et leur santé, le retour à une consommation plus locale et plus saine. Souvenons-nous en! J'en profite pour vous demander de continuer à faire vivre nos commerces et nos artisans locaux, ils ont vraiment besoin de nous pour survivre après cette période et maintenir leurs services de proximité.

Néanmoins, le 15 mars dernier, la vie démocratique a été plus forte, avec le maintien des élections municipales. Mais, malgré toutes les dispositions mises en œuvre pour assurer un suffrage en toute sécurité, seulement 30% d'entre vous nous ont accordé leur confiance, avec un taux de participation exceptionnellement faible, bien que compréhensible.

Une nouvelle équipe, plus réduite, est ainsi en place depuis le 25 mai, composée de 27 élus représentatifs de notre territoire: 20 sont issus du conseil sortant, et 7 sont de nouveaux élus. De nombreux dossiers sont sur la table, et sont à travailler dans les prochains mois, et à programmer en tenant compte du contexte général et dans la limite de nos capacités budgétaires.

J'en profite enfin pour vous annoncer l'ouverture début juillet du nouveau site internet de la commune rivesducoues non. fr qui a été créé ces dernières semaines, et qui sera désormais le portail commun de notre commune pour la communication générale, les actualités communales et associatives, les projets...

Je vous souhaite un bel été,

David Lebouvier,
Maire de Rives-du-Couesnon



du conseil municipal

Extrait du compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 14 novembre 2019

Parmi les 51 élus du conseil municipal, étaient :

Absents excusés (10):

V. Baron, S. Bobet, Y. Boulay, I. Charraud, D. Chidenne, K. Cochet, V. Georgeault, C. Pégné, R. Roger, A. Voutat

Absents (12):

P. Auffret, J.P. Boutel, A. Chesnel, J.M. Clairay, L. Danko, T. Gidel, G. Jourdan, P. Labbé, S. Meur, E. Pelé,

JM. Prieur, E. Rochelle

Tarifs assainissement collectif 2020

Il est rappelé qu'il revient au conseil municipal d'instituer une redevance d'assainissement pour la part du service qu'il assure et d'en fixer le tarif. La redevance d'assainissement collectif comprend une partie variable et, le cas échéant, une partie fixe.

La partie variable est déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'usager sur le réseau public de distribution, dont l'usage génère le rejet d'une eau usée collectée par le service d'assainissement.

La partie fixe est calculée pour couvrir tout ou partie des charges fixes du service d'assainissement.

À ce jour, les politiques tarifaires préexistantes laissent apparaître de grandes disparités sur le territoire en terme de tarifs. Aussi, une harmonisation des tarifs ne pourra être que progressive. Pour 2020, les tarifs sont fixés par secteur géographique pour tenir compte de l'historique de chaque commune avant la fusion.

Aide exceptionnelle accordée à l'ADMR de Saint-Aubin-du-Cormier

Le conseil municipal décide de verser une aide de 2 500 € à l'association ADMR de Saint-Aubin-du-Cormier pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique dans le cadre de son service de portage des repas.

Formation au baby-sitting en partenariat avec le RIPAME

La commission enfance-jeunesse-seniors souhaite mettre en place une formation au baby-sitting à destination de jeunes gens de la commune à partir de 14 ans.

La formation de garde d'enfants se décompose en 3 temps : préparation à la formation de base aux premiers secours (PSC1) puis ateliers de mises en situation animés par le RIPAME qui dépend de Fougères Agglomération.

Le conseil municipal valide le principe d'organiser sur son territoire cette formation dès 2020 avec la mise à disposition d'une salle pour les différents ateliers, et la prise en charge du coût de la préparation à la formation de base aux premiers secours (PSC1) soit 450 €.





Extrait du compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 19 décembre 2019

Parmi les 50 élus du conseil municipal, étaient :

Absents excusés (10):

P. Auffret, S. Bobet, Y. Boulay, J. Bouvet, I. Charraud, D. Chidenne, K. Cochet, A. Jouvin, S. Meur, R. Roger

Absents (11):

V. Baron, A. Chesnel, JM. Clairay, L. Danko, T. Gidel, G. Jourdan, P. Labbé, C. Pégné, E. Pelé, JM. Prieur,

E. Rochelle

Compétence assainissement : convention de subdélégation avec Fougères Agglomération

Lors du bureau communautaire de Fougères Agglomération du 4 novembre dernier relatif à l'assainissement collectif, le principe d'établir une convention de subdélégation avec la commune en régie a été validé.

Il s'agit de définir le périmètre, la durée, les modalités juridiques et financières de la délégation de compétences accordées par la communauté d'agglomération à la commune de Rives-du-Couesnon.

La communauté d'agglomération délèguera à la commune l'exercice de la compétence "assainissement collectif" sur l'ensemble de son territoire, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention de délégation de compétence de Fougères Agglomération à la commune de Rives-du-Couesnon relative à l'assainissement collectif.

Écrêtement des factures assainissement

La loi de simplification et d'amélioration du droit dite loi "Warsmann" du 17 mai 2011 vise entre autres à l'écrêtement des factures des abonnés victimes de fuites sur leurs installations privées et ayant engendré une consommation d'eau anormale, sous le respect des conditions suivantes:

- > seules sont prises en compte pour l'octroi d'un écrêtement, les fuites sur canalisations (exclusion du bénéfice de l'écrêtement pour les fuites survenues sur des appareils ménagers, sanitaires et chauffages...);
- > l'abonné doit faire appel à un professionnel pour faire réparer la fuite et il dispose d'un mois à compter de la réception de sa facture d'eau pour produire une attestation du professionnel de réparation de la fuite.

Si les conditions exposées ci-avant sont remplies, la facture d'eau de l'abonné est calculée à partir d'un volume égal au double de sa consommation d'eau moyenne des 3 dernières années.

La facture d'assainissement quant à elle sera calculée sur la base de sa consommation moyenne.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer l'article 2 de la loi dite "Warsmann" en cas de demande de dégrèvement pour l'assainissement collectif.

Il est précisé que chaque demande d'exonération devra être écrite et accompagnée d'un justificatif de réparation (facture) pour pouvoir être examinée et éligible.



du conseil municipal

Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

La participation pour l'assainissement collectif (PAC) a été maintenue pour permettre le maintien des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux, notamment dans les zones de développement économique ou urbain. Pour rappel, la PFAC était fixée à 1 500,00 € à Saint-Georges, 2 000,00 € à Saint-Jean, Saint-Marc et Vendel.

Monsieur le Maire propose d'instaurer la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) à la charge des propriétaires.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'instaurer la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, mais également pour les constructions existantes lors de la mise en place du réseau;
- > de fixer son montant à 2 000,00 € par logement sur l'ensemble du territoire de Rivesdu-Couesnon.

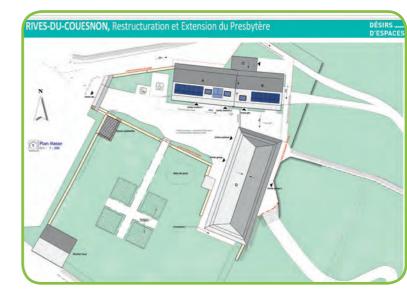
Convention périscolaire avec le service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine

Monsieur le Maire est autorisé par le conseil municipal à signer une convention avec le SDIS d'Ille-et-Vilaine afin de faciliter l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires, par ailleurs parents d'élèves scolarisés, sur la commune de Rives-du-Couesnon. Ce dispositif doit leur permettre de pouvoir se déclarer, plus facilement, disponibles avant et durant les plages horaires des accueils périscolaires (cantine, garderie, temps d'activités périscolaires).

Réhabilitation du presbytère de Saint-Georges : présentation de l'avant-projet définitif pour validation et demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle qu'une visite du site à destination des élus s'est déroulée samedi 14 décembre.

Il rappelle également la validation de la phase APS (avant-projet sommaire) par délibération du 14 novembre 2019, après considération du dossier des études d'APD (avant-projet définitif) présentant les plans et éléments graphiques, le récapitulatif global par lot, le descriptif sommaire des travaux et le planning des travaux.







du conseil municipal

Suite à l'ensemble des études réalisées, le montant des travaux et frais d'ingénierie est estimé à 1 244 459,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

[Pour: 22; Contre: 3; Abstentions: 11]

- > d'approuver l'avant-projet définitif (APD) du projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien presbytère et de la réhabilitation de la grange;
- > de valider le plan de financement tel que présenté sous réserve d'obtention des subventions attendues;
- > de solliciter les aides du Conseil régional et de l'ADEME selon le plan de financement précédent, les aides de l'Union européenne, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) au titre de l'année 2020 au taux de 40 % dans la cadre du soutien aux communes nouvelles pour cette réhabilitation et extension de l'ancien presbytère, de son enclos et de sa grange;
- > de poursuivre le projet en autorisant Monsieur le Maire à engager la tranche optionnelle 2 de mission de maîtrise d'œuvre confiée au cabinet Désirs d'espaces.

RIVES-DU-COUESNON, Restructuration et Extension du Presbytère DÉSIRS D'ESPACES



du conseil municipal

Extrait du compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 4 février 2020

Cette séance initialement prévue le jeudi 30 janvier n'avait pu se tenir puisque le quorum n'avait pas été atteint. Seuls 24 élus avaient répondu présents à la convocation, à savoir :

M. Bescher, JY. Blin, J. Bouvet, I. Charraud, C. Cornec, C. Cornée, MC. Delhaye, J. Érard, S. Février, D. Froc, F. Garnier, V. Georgeault, JP. Guénard, K. Héliès, D. Lebouvier, L. Lemoine, G. Léonard, J. Masson, C. Pasquet, V. Pigeon, J. Prigent, D. Royer, B. Turoche, JF. Vallée

Parmi les 50 élus du conseil municipal, étaient :

Absents excusés (7):

Y. Boulay, I. Charraud, D. Chidenne, V. Georgeault, P. Legay, P. Prodhomme, A. Voutat

Absents (18):

P. Auffret, V. Baron, S. Bobet, J. Bouvet, A. Chesnel, JM. Clairay, L. Danko, D. Froc, T. Gidel, G. Jourdan,

A. Jouvin, P. Labbé, S. Meur, C. Pégné, E. Pelé, JM. Prieur, E. Rochelle, R. Roger

Effacement de réseaux Rue du Général à Saint-Georges

Par délibération du 13 décembre 2018, le conseil municipal de Saint-Georges avait décidé de s'engager dans l'effacement des réseaux rue du Général et avait confié au SDE 35 la réalisation de l'étude des travaux :

Nature des travaux	Montant global HT	Participation SDE	Reste à charge
Réseau électrique	38 760,00 €	31 008,00 €	7 752,00 €
Réseau éclairage public	41 878,00 €	27 806,99 €	14 071,01 €
Travaux sur infrastructures de télécommunication	11 307,00 €	0	13 568,40 € (TTC)
Total	91 945,00 €	58 814,99 €	35 391,41 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le plan de financement ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Syndicat d'électrification d'Ille-et Vilaine.

Aliénation de chemins ruraux : lancement d'une enquête préalable

Des parties de chemins ruraux et/ou voies communales ont été demandées pour acquisition par 6 administrés. Ces chemins ne sont plus, de fait, affectés à l'usage du public qui n'a pas lieu de les utiliser, et constituent aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité.



du conseil municipal

L'aliénation de ces chemins ruraux et voies communales, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution.

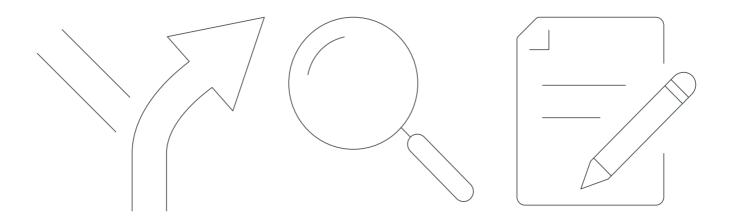
- > VC 10 à Saint-Jean
- > Chemin longeant B390/B338/B339/B337/B884 à Saint-Georges
- > CR VC 7, impasse du relais à Saint-Marc : 107 m²
- > CR 7 à Saint-Marc: 88 m²
- > CR 2 La Gautrais à Saint-Marc : 134 m²
- > CR 6 à Saint-Marc : 20 m²

Un commissaire enquêteur sera prochainement désigné pour procéder à l'enquête publique.

Convention avec le RASED de Saint-Aubin-du-Cormier

Dans les académies, la priorité accordée à l'école primaire pour réduire la difficulté scolaire et pour élever le niveau général des élèves s'affirme au travers de l'intervention du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) spécifiquement formé pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés persistantes qui perturbent leurs apprentissages scolaires.

Le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 1 € par élève et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le RASED de Saint-Aubin-du-Cormier pour 3 ans à compter de 2020.





du conseil municipal

Extrait du compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 5 mars 2020

Parmi les 50 élus du conseil municipal, étaient :

Absents excusés (7):

S. Bobet, Y. Boulais W. Godeux, A. Jouvin, P. Prodhomme, R. Roger, A. Voutat

Absents (12):

P. Auffret, V. Baron, A. Chesnel, JM. Clairay, L. Danko T. Gidel, G. Jourdan, P. Labbé, S. Meur, E. Pelé, JM. Prieur, E. Rochelle

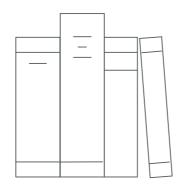
Vote du compte administratif 2019 de Rives-du-Couesnon

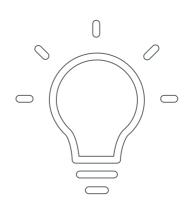
Au premier trimestre de chaque année, le conseil municipal se réunit pour délibérer sur le compte administratif de l'année passée. Ce document, tout comme un bilan financier, reprend la totalité des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédente.

Les élus ont donc approuvé le premier compte administratif 2019 de la commune qui se détaille de la façon suivante :

	Résultat à la cloture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement exercice 2019 (1068)	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de la clôture de l'exercice 2019
Fonctionnement	1 151 015,43 €	415 000,00 €	460 012,65 €	1 196 028,08 €
Investissement	154 108,34 €		361 744,81 €	515 853,15 €
Total	1 305 123,77 €	415 000,00 €	821 757,46 €	1 711 881,23 €







du conseil municipal



Classement des archives sous le contrôle de la Direction culture et patrimoine du Département d'Ille-et-Vilaine

L'évaluation de l'archivage des fonds de chaque commune historique est estimé à 4,5 mois.

Ce travail sera assuré par un archiviste titulaire de diplômes d'histoire et d'archivistique proposé par les Archives départementales et recruté par la commune. La mission pourrait commencer fin 2020.

Sont également estimés les coûts liés aux articles de conservation à savoir : acquisition de boites offrant plusieurs protections aux archives (acidité, feu, eau...) et de chemises papier permanent pour un montant d'environ 3 000,00 € TTC.

Les locaux de conservation sont à aménager (grenier de la mairie de Saint-Jean) et des rayonnages métalliques sont aussi à prévoir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte :

- > le principe de procéder au classement réglementaire des archives historiques et des versements contemporains des communes historiques de Saint-Jean et de Vendel;
- le principe de procéder au classement réglementaire des versements contemporains des communes historiques de Saint-Georges et de Saint-Marc;
- > de recruter un archiviste sur le grade d'assistant de conservation et du patrimoine principal 1^{re} classe qui sera rémunéré au 1^{er} échelon pour une durée de 4,5 mois et de se faire assister par le Département d'Ille-et-Vilaine dans cette procédure de recrutement;
- de commander les articles de conservation préconisés par le Département d'Ille-et-Vilaine :
- > de procéder aux travaux d'aménagement des locaux qui accueilleront les archives de Saint-Jean et celles de Rives-du-Couesnon.

Ces dépenses sont prévues au budget primitif 2020.

Décisions de Monsieur le Moire

1- Décision 2020/01 du 6 février 2020

Monsieur le Maire décide de passer un avenant au marché avec l'entreprise Henry Frères - Le Moulin de Thouru à La Chapelle Saint-Aubert en vue de réaliser une prestation en plus-values mentionnées ci-dessus dans le cadre des travaux de modernisation de voirie route de la Bougaignière à Saint-Marc, pour le montant HT de 899,00 €.

Le montant du marché initial de 40 627,79 € HT est ainsi porté à 41 526,79 € HT.

2- Décision 2020/02 du 7 février 2020

Monsieur le Maire décide de retenir l'offre de la société La Générale de bureautique – 2, rue des Charmilles à Cesson Sévigné pour :

- > la fourniture de 2 photocopieurs pour un montant de 7 253,00 €;
- > le contrat de maintenance avec un coût à la copie de 0,003 € HT en noir et blanc et 0,03 € HT en couleurs.

3- Décision 2020/03 du 7 février 2020

Monsieur le Maire décide de retenir l'offre de la société Voyelle — 11, avenue des Peupliers à Cesson-Sévigné pour :

- > la conception, la conduite de projet, le développement du nouveau site internet de Rives-du-Couesnon ainsi que la formation à l'utilisation de ce nouveau site pour un montant de 7 500,00 €;
- > l'hébergement, la sauvegarde et la sécurité pour 310,00 € HT.



du conseil municipal

Budget primitif

Le budget communal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement) votées respectivement en équilibre.

Section fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

Les dépenses et les recettes correspondent respectivement à un total de 2 985 943,00 €.

Les principaux postes de dépenses concernent les charges à caractère général (l'entretien des bâtiments et de la voirie, les prestations de service (exemple : prestataire de cantine), les assurances, les frais d'électricité...), les charges de personnel, les indemnités des élus, les charges financières liées au remboursement des intérêts des emprunts, la contribution au SIRS et le versement de subventions.

Les impôts locaux, les dotations et participations de l'État, du Département et de Fougères Agglomération sont les principales recettes de fonctionnement de la commune.

Dépenses 42 610 € 450 000 € 978 600 € 163 233 € 10 000 € 75 000 €. 516 800 € 739 700 € 10 000 € Charges à caractère général Charges exceptionnelles Charges de personnel et frais Dépenses imprévues assimilés dont 113 032€ d'indemnités des élus Virement à la section d'investissement Atténuation de produits Dotation aux amortissements Autres charges de gestion courante



Charges financières



du conseil municipal

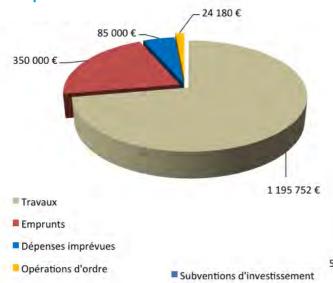
Section investissement

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune.

Les dépenses et les recettes correspondent respectivement à un total de 1 654 932,00 €.

....

Dépenses



Dotations et fonds divers

capitalisé

Excédent de fonctionnement

Virement de la section de fonctionnement

Excédent reporté

Opérations d'ordre

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 630 752,00 €. La majeure partie de celles-ci est affectée aux frais d'études et de travaux.

Elles concernent d'une part les opérations relatives aux projets engagés dans les communes historiques tels que la rénovation du presbytère et l'effacement des réseaux rue du Général à Saint-Georges, le contrat d'objectif et l'aménagement du parking à Saint-Marc, l'acquisition d'un terrain pour l'espace loisirs de Saint-Jean pour un montant global de 469 000,00 €.

D'autre part, des crédits sont affectés aux nouveaux projets comme entre autres les travaux sur bâtiments publics, l'aménagement du bourg de Saint-Marc suite au contrat d'objectifs, la défense incendie, la sécurisation des écoles ou encore les études sur la restauration de l'église de Vendel ou sur l'aménagement du site scolaire de Saint-Jean pour un montant global de 370 000,00€.

Recettes



Les recettes réelles d'investissement relèvent de l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement), des dotations de l'État (fonds de compensation de la TVA) et des subventions de l'État, du Département et de Fougères Agglomération essentiellement.



nouvelle équipe

municipale



David Lebouvier Maire Candidat communautaire 42 ans Ingénieur informatique



Dominique Froc

Loïc Lemoine



Christelle Cornée



Valérie Georgeault



Gilbert Léonard





Didier Royer 62 ans Retraité mécanicien

Rives-du-Couesnon ensemble vers l'avenir



André Benouahada



Jean-Yves Blin 66 ans Retraité agricole



Mathieu Chapelle 31 ans Ingénieur énergie



Isabelle Charraud 60 ans Agent école maternelle



Fiona Delaunay 29 ans Expert d'assurances



Chrystèle Desguerets 48 ans Mère au foyer



Joseph Érard



Lorane Favreau 37 ans Agent école maternelle



Corinne Gillette



Wilfrid Godeux



Ludovic Jalloin



Lelu Kazumba





Christian Pasquet



Véronique Pigeon



Joël Prigent



Ramatoulaye Roger



Emmanuelle Teillais



Bernard Turoche 63 ans Retraité agricole



Jean-François Vallée



43 ans Professeur en arts graphiques Élue remplaçante



nouvelle équipe

municipale



es résultats des élections municipales du 15 mars 2020 ont confirmé la liste "Rivesdu-Couesnon, ensemble vers l'avenir" pour gérer notre commune. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilités.

David Lebouvier ainsi que la nouvelle équipe municipale tiennent à remercier l'ensemble des habitants de Rives-du-Couesnon qui s'étaient déplacés pour voter, à la veille du confinement, démontrant ainsi leur intérêt pour notre commune nouvelle et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre commune.



Crédits photos : Image de Marc - 2 février 2020

Le lundi 25 mai 2020, le nouveau conseil municipal de Rives-du-Couesnon s'est réuni pour procéder à l'élection du maire, de ses adjoints et des maires délégués. La séance s'est déroulée à huis clos et dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique.

Le maire sortant, David Lebouvier a été réélu à l'unanimité; s'en est suivie l'élection des huit adjoints: Joseph Érard, Christelle Cornée, Gilbert Léonard, Corinne Gillette, Joël Prigent, Valérie Georgeault, Christian Pasquet et Véronique Pigeon.

Enfin, le nouveau conseil municipal a élu les 4 maires délégués : Joël Prigent (commune historique de St-Jean) ; Joseph Érard (commune historique de St-Georges) ; Gilbert Léonard, (commune historique de St-Marc) ; Christelle Cornée (commune historique de Vendel).

Dans la continuité de cette élection, le conseil municipal a attribué les différentes responsabilités et commissions :

- > Commission 1 finances : J. Érard, J. Prigent, G. Léonard, C. Cornée ;
- > Commission 2 urbanisme et habitat, commerce et développement économique : J. Érard ;
- Commission 3 affaires scolaires et périscolaires :
 C. Cornée ;
- > Commission 4 culture et vie associative, sports et loisirs : C. Cornée et V. Georgeault ;
- > Commission 5 environnement, patrimoine, tourisme, développement et aménagement durable : G. Léonard ;
- > Commission 6 organisation des services et du personnel : C. Gillette et J. Prigent ;
- > Commission 7 bâtiments et sécurité : J. Prigent ;
- > Commission 8 communication : V. Georgeault;
- > Commission 9 voirie, chemins ruraux et réseaux, cimetières : C. Pasquet et JY. Blin ;
- > Commission 10 jeunesse-enfance-seniors et citoyenneté : V. Pigeon.



De gauche à droite au 1ºº rang : Joël Prigent, Valérie Georgeault, David Lebouvier, Christelle Cornée, Gilbert Léonard De gauche à droite au 2º rang : Joseph Érard, Corinne Gillette, Christian Pasquet, Véronique Pigeon



Ma mairie

Au quotidien Cadre de vie

Découvrir Rives-du-Couesnon







Actualité & événements



Titre de l'évènement qui peut passer sur deux lignes



Titre de l'actualité qui peut passer sur deux lignes



Titre de l'actualité qui peut passer sur deux lignes



Titre de l'actualité qui peut passer sur deux lignes Lorem Ipsum dolor sit amei, core adipiscing elit, sed do elusmod te incididunt ut labore...



Titre d'un évènement sur deux lignes Lorem ipsum dolor sit arnet, consecteti adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore...



Titre de l'actualité qui peut passer sur deux lignes Lorem ipsum dolor sit amet, consectetu adipiscing elit, sed do eiusmod tempor Incididunt ut labore...



Titre de l'actualité qui peut passer sur deux lignes Lorem ipsum dolar sit amet, consectet adipiscing elit, sed do elusmod tempor incididunt ut labore...



Titre de l'actualité qui peut passer sur deux lignes Lorem ipsum dolor sit amet, consectet adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore...



Titre de l'actualité qui peut passer sur deux lignes Lorem Ipsum dolor sit amet, consecretur adipiscing elit, sed do elusmod tempor incididunt ut labore...



Rives-du-Couesnon en quelques mots

ciis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridicu-mus. Nam fermentum, nulla luctus pharetra vulputate.

En savoir plus

00

Restez informé

un nouveau site internet



La municipalité avait lancé le chantier de sa communication en 2019, avec le projet de restructurer les outils mis à sa disposition pour échanger avec les usagers. Le bulletin municipal conserve son importance car il s'agit du support papier le plus lu par les citoyens, et nous l'utilisons pour traiter des thèmes plus complexes, qui nécessitent des explications ; les réseaux sociaux permettent, quant à eux, de diffuser des informations différentes et ponctuelles et servent de relais au site internet. Le site internet se veut plus riche et doit être une mine d'informations sur la vie de la commune pour ses utilisateurs.

Après plusieurs semaines de travail et de développement, nous avons le plaisir de vous présenter le site officiel de la commune de Rives-du-Couesnon!

La conception de ce tout nouveau site a été réalisée avec l'aide de la société Voyelle localisée à Cesson Sévigné.

Ce site a été conçu principalement pour faire connaître la commune de Rives-du-Couesnon; faire apprécier et découvrir la commune et son cadre de vie; faire diffuser rapidement et facilement de l'information. Il a été conçu pour offrir aux utilisateurs une navigation simple, claire et intuitive.

Le site a été réalisé en huit étapes : atelier conception ; plan d'architecture ; maquette graphique ; intégration et développement ; validation à l'aide d'un site test ; formation à la prise en main de l'administration ; saisie des contenus et intégration sur le nouveau site ; mise en ligne après validation.

La structure générale de la page d'accueil

- > une image de fond en partie supérieure du site rappelle l'environnement rural ;
- > quatre grandes thématiques "Ma mairie", "Au quotidien", "Cadre de vie" et "Découvrir Rivesdu-Couesnon"; quatre onglets situés en partie haute du site qui laissent la place chacun à un menu déroulant dirigé vers des contenus et pages d'informations:
- > la partie haute droite est consacrée à l'accès immédiat au contact de la mairie (téléphone, mail, formulaire d'échange) et aux nombreuses démarches administratives en ligne;
- > au centre, l'actualité principale du moment ou la dernière actualité mise en ligne avec l'intégration d'une photo ou image ;
- > en seconde partie de page : les actualités et événements ; il s'agit de retrouver ici les actualités récentes ainsi que les différents événements de façon chronologique ;
- > la partie basse bleue rappelle la notion de rivière de Rives-du-Couesnon et nous y retrouvons le logo de la commune :
- > enfin le bas de page grisé reprend les éléments incontournables, à savoir les coordonnées/contacts de la mairie, l'accès éventuel à une newsletter, les mentions légales RGPD et politique de confidentialité de la mairie...

Ses fonctionnalités

Ma mairie

Vie municipale
Séances & décisions
du conseil
Commissions
Projets en cours
Démarches administratives
CCAS
Fougères Agglomération

Au quotidien

Zone d'activité
Micro crèche
Assistantes maternelles & RIPAME
Écoles
Accueil de loisirs & périscolaire
Loisirs & Associations
Bibliothèques & médiathèque
Salles des fêtes

Cadre de vie

Urbanisme Environnement Déplacements Découvrir Rives-du-Couesnon

Histoire & Patrimoine Randonnées

La page d'accueil est composée de quatre rubriques principales qui donnent chacune accès à des menus et des pages d'informations. Pour vous offrir une navigation simple et intuitive, vous aurez également accès à un moteur de recherche interne au site, un formulaire de contact, un partage de liens vers les réseaux sociaux et newsletter de la commune... Et encore plusieurs autres fonctionnalités que vous pouvez directement découvrir en consultant notre site!

Nous espérons qu'il vous plaira et qu'il répondra à vos attentes. N'hésitez-pas à nous faire part de vos remarques, nous sommes à l'écoute de vos commentaires.

Bonne navigation et à très vite sur rivesducouesnon.fr



RGPD

règlement général sur la protection des données

Pour l'année 2020, la commune de Rives-du-Couesnon continue de s'investir dans une démarche active de protection des données personnelles des administrés.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

C'est une information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, directement (nom, prénom, adresse mail, etc.) ou indirectement (numéro de téléphone, adresse IP, date de naissance, etc.).

Qu'est-ce qu'un traitement de données ?

C'est toute opération réalisée à partir des données personnelles, telle que la collecte, l'enregistrement, l'utilisation, la modification, la conservation, l'effacement, etc.

Les traitements réalisés par la commune de Rives-du-Couesnon continuent d'être mis en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Le RGPD a pour objectif principal de permettre aux personnes concernées par les traitements de mieux maîtriser leurs données personnelles. La commune vous explique, en toute transparence, comment elle gère vos données (quel type de traitement elle réalise, dans quel objectif, quels sont les destinataires des données, quand supprime-t-elle les données, comment protèget-elle les données, quels sont vos droits, etc.).

C'est pourquoi, la commune de Rives-du-Couesnon vous informe qu'elle est susceptible de recueillir des informations vous concernant dans le cadre des demandes effectuées par téléphone, par mail et par courrier.

1. Identité et coordonnées du responsable du traitement et de son délégué à la protection des données

Les données à caractère personnel que vous communiquez sont collectées et traitées par la commune de Rives-du-Couesnon, dont le maire est responsable du traitement.

Vous pouvez contacter la commune de Rives-du-Couesnon par :

- voie postale : Mairie4, rue Nationale Saint-Jean-sur-Couesnon35140 Rives-du-Couesnon
- > voie électronique à l'adresse suivante : mairie@rivesducouesnon.fr

La commune de Rives-du-Couesnon a nommé un délégué à la protection des données conformément à l'article 37 du Règlement général sur la protection des données, que vous pouvez contacter à l'adresse suivante :

dpd@cdg35.fr

2. Finalités, destinataires et bases légales

Les informations personnelles recueillies via votre consentement dans le cadre d'un appel téléphonique, d'un mail ou d'un courrier, sont destinées uniquement au service de la commune de Rives-du-Couesnon en charge de leur traitement. Elles ne sont conservées que le temps nécessaire à l'instruction de la demande. À l'issue, le dossier est clôturé et la demande est supprimée.

3. Exercice de vos droits

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la Loi n° 78/17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles, et notamment : le droit d'accéder et de faire rectifier vos données, le droit à l'effacement, à la limitation du traitement, et le droit de vous opposer à tout

paiement en ligne



des services locaux

moment au traitement de vos données pour des motifs tenant à votre situation particulière.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité à :

mairie@rivesducouesnon.fr ou à dpd@cdg35.fr

4. Durée de conservation

Les données personnelles collectées lors d'un appel téléphonique, d'un mail ou d'un courrier, sont traitées et conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie.

5. Introduction d'une réclamation

Sous réserve d'un manquement aux dispositions, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Informations communiquées par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine



La Direction générale des finances publiques (DGFP), partenaire des collectivités locales, a développé un site de paiement en ligne pour vous permettre de régler par carte bancaire vos redevances et produits locaux, en toute sécurité et en toute simplicité.

Cela concerne l'ensemble des titres de la commune de Rives-du-Couesnon : les factures de cantine garderie, les titres de location de salle des fêtes, les loyers, les fermages... Cette possibilité ne concerne pas encore les titres des budgets annexes comme le CCAS ou l'assainissement.

https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web

Ce service ouvert aux usagers des collectivités adhérentes est disponible 7 jours/7 et 24h/24.

Pour effectuer votre paiement, vous devez vous munir de la facture ou de l'avis des sommes à payer que vous a transmis votre collectivité ou votre établissement public de santé. Sur ce document, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'identification de votre paiement :

- > L'identifiant collectivité qui permet d'identifier la collectivité au bénéfice de laquelle vous effectuez votre règlement.
- > La référence qui permet d'identifier la facture que vous souhaitez régler.
- > Le montant qui doit être réglé en totalité. Vous ne pourrez en effet pas payer sur ce site un montant partiel.

Lors de votre règlement, vous devrez obligatoirement fournir une adresse de courrier électronique valide, à laquelle vous sera transmis un ticket vous confirmant la prise en compte de votre paiement à l'issue de celui-ci.

travaux de nettoyage

au niveau du Couesnon



De très nombreux embacles entravent la bonne circulation de l'eau et des sédiments.



Le système racinaire du peuplier est superficiel. En tombant, il a déstabilisé la berge. Au premier plan, un baliveau de frêne qui en grandissant va, au contraire, ancrer la rive avec son système racinaire pivotant très étendu.



Sentier, côté St-Jean. L'un des objectifs de ces travaux est de retrouver des sentiers agréables à parcourir.





Le peuplier blanc arrive rapidement à maturité, à partir de 20 à 25 ans. Au-delà de cet âge, le tronc a tendance à se creuser, l'arbre perd sa valeur sylvicole et devient dangereux.



Ce trop vieux saule avec sa lourde ramure s'est brisé en multiples morceaux.



Pelleteuse en action



Sentier, côté St-Marc.

Alors que nous rédigeons cet article, d'importants travaux sont en cours sur le Couesnon.

Depuis plusieurs années, sur le tronçon entre le bourg de St-Jean et le Moulin du Pont, de très nombreux arbres sont tombés en travers du cours d'eau.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'entretien des berges et le bon état écologique de notre fleuve relèvent de la compétence de Fougères Agglomération. Auparavant, c'est le Syndicat du Haut Couesnon qui assurait cette mission.

Ces travaux ont été budgétisés à hauteur de 50 000 € pour Fougères Agglomération et leur réalisation prévue courant 2019. Malheureusement, les intempéries de cet automne et de cet hiver en ont décidé autrement.

Deux sentiers longent le Couesnon. La commune de Rives-du-Couesnon souhaite les améliorer afin de rendre ces lieux magnifiques praticables à la randonnée en famille.

La commune a donc décidé de s'associer à Fougères Agglomération sur cette opération et d'anticiper, en enlevant dès maintenant de nombreux arbres dangereux, essentiellement des peupliers blancs ayant dépassé l'âge de leur maturité, depuis parfois plus de trente ans. À ce stade, ils sont devenus très vulnérables et se brisent ou tombent aux moindres aléas climatiques.

Après avoir répertorié les arbres dangereux, les travaux consistent à les couper et à les retirer du Couesnon avec une pelle mécanique équipée d'une pince. Une partie de ce bois sera stockée quelques mois avant d'être valorisée en copeaux par le Collectif Bois Bocage 35, à destination des chaufferies de la région.

Il reviendra ensuite à la commune de refaire les sentiers abimés par les engins et de procéder à des aménagements pour faciliter le passage des promeneurs. Les arbres enlevés seront progressivement remplacés par de jeunes plants ou sur semis, d'essences locales, frênes, aulnes, chênes... adaptés à la protection des berges et complémentaires de la biodiversité.

Par mesure de sécurité, ces sentiers sont bien évidemment fermés au public pendant toute la durée des travaux et nous tenons à remercier les habitants/usagers pour leur compréhension et leur bienveillance.

urbanisme



Déclarations préalables

Saint-Georges-de-Chesné				
20/12/2019	Benjamin Poutrelle	1, la Chauvelais		
06/02/2020	Marie-Paule Touchefeu	Paule Touchefeu 6, rue de Courbaud		
05/03/2020	Neotoa	Résidence des Châtaigniers		
21/03/2020	Frédéric Divay	8, residence des Chênes		
Saint-Jean-sur-Couesnon				
12/03/2020	Audrey Jourdain	10, la Métairie		
20/03/2020	Yves Hurault	La Mazure		
26/03/2020 Daniel Vallier 12, rue des Pré		12, rue des Prés		
Saint-Marc-sur-Couesnon				
02/03/2020	Brice Parent	1, rue du Verger		
08/02/2020	Terra Nova	29, la Goupillère		

Permis de construire

Saint-Jean-sur-	Couesnon		
20/03/2020	Yannick Madelin	4, la Ménardais	

SMICTOM - Jours de collecte



Après avoir été adaptée pendant la période de confinement, la collecte des sacs jaunes a repris de manière hebdomadaire depuis le 8 juin.

Les nouvelles contraintes sanitaires ont cependant conduit le SMICTOM à revoir l'ensemble des tournées, ce qui impacte en partie la commune de Rives-du-Couesnon.

À **St-Georges et Vendel**, les ordures ménagères sont désormais collectées le mercredi et les sacs jaunes le lundi.

Pour St-Jean et St-Marc, il n'y a pas de changement :

St-Jean : vendredi pour les ordures ménagères et lundi pour les sacs jaunes **St-Marc :** vendredi pour les ordures ménagères et mercredi pour les sacs jaunes



bienvenue à Rives-du-Couesnon

Nouveaux habitants, bienvenue au sein de Rives-du-Couesnon!

Les nouveaux habitants de Rives-du-Couesnon sont invités à se présenter en mairie afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour réaliser différentes démarches administratives telles que :

- > L'inscription sur les listes électorales de la commune ;
- > Le changement d'adresse sur la carte nationale d'identité, le passeport ou la carte grise ; ce changement est gratuit.

Pour effectuer le changement de domicile sur la carte grise de votre véhicule, vous disposez d'un délai d'un mois ; en cas d'inobservation de ce délai, le titulaire de la carte grise s'expose à une contravention de 4° classe, c'est-à-dire une amende de 90 euros si le paiement est effectif dans les 3 jours ; à défaut l'amende s'élèvera à 135 euros ; le véhicule peut également être immobilisé par les Forces de l'ordre.

> L'obtention de la carte d'accès à la déchèterie et des sacs pour les ordures ménagères.

Changement d'adresse:

- > vous venez de faire construire à Rives-du-Couesnon,
- > vous arrivez dans notre commune pour y habiter,
- > vous habitez Rives-du-Couesnon mais vous changez de domicile,
- > vous allez quitter la commune de Rives-du-Couesnon,
- ... Dans tous ces cas, nous vous demandons de bien vouloir signaler ces changements à la mairie. Cette démarche est indispensable pour maintenir à jour nos fichiers.

Élections



Bienvenue.

Les élections (répertoire électoral unique)

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité en 2020.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2° mois précédant le 1er tour de l'élection.

Suite à la réforme du code électoral du 1^{er} août 2016 et la mise en place d'un répertoire électoral unique, dont l'INSEE a la responsabilité, certaines anomalies ont été détectées sur les listes électorales de nombreuses communes.

Si vous avez repéré une erreur d'état civil sur votre carte électorale, vous devez transmettre votre acte de naissance à l'INSEE via le site de Service public. Seule l'INSEE est désormais habilitée à modifier la liste électorale.

état civil 1er semestre 2020



Naissances

Saint-Jean

Alexandre Pen Collignon né le 25 novembre 2019 à Saint-Grégoire Gabin Pringault né le 22 décembre 2019 à Saint-Grégoire Rose Juban née le 11 janvier 2020 à Rennes Julia Froc née le 6 février 2020 à Rennes Izia Roussel née le 10 février 2020 à Saint-Grégoire Robin Pirolley né le 10 février 2020 à Saint-Grégoire Maël Mullier né le 23 mars 2020 à Rennes Gaël Bouquillon né le 26 mars 2020 à Saint-Grégoire Laylou Desmuliers née le 4 avril 2020 à Fougères Baptiste Talbot né le 18 avril 2020 à Fougères Gabin Joussé né le 26 mai 2020 à Fougères



Saint-Marc

Tylio Redouté né le 09 février 2020 à Saint-Grégoire Eden De Clercq né le 21 mars 2020 à Rennes

Vendel

Lola Heudes Guenard née le 14 mars 2020 à Fougères Mathis Lelièvre né le 20 mars 2020 à Fougères Sacha Bansard né le 8 avril 2020 à Rennes

Pacs

Vendel

Clara Chemin et Dylan Leverrier le 18 janvier 2020



Décès ou transcription de décès

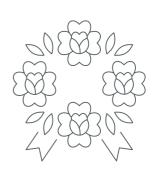
Saint-Jean

Eugène Morazé le 27 janvier 2020 à Fougères

Vendel

Jean-Pierre Boutel le 15 novembre 2019 (D)

Marie Lambert le 23 décembre 2019 à Fougères (T)





ripame - micro-crèche

Relais intercommunal parents – assistants maternels – enfants

Le RIPAME est un service de proximité géré par Fougères Agglomération.

Le RIPAME s'adresse aux familles et assistants maternels résidant sur les communes de Rives-du-Couesnon, Saint-Ouen-des-Alleux, La-Chapelle-Saint-Aubert et Saint-Christophede-Valains.

Le RIPAME propose:

- > un accompagnement pour les familles qui cherchent un mode de garde sur le territoire (micro-crèche, assistant maternel...);
- > un accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur d'un assistant maternel, d'une garde à domicile, baby-sitter...;
- un accompagnement individualisé des assistants maternels dans leur métier, leur contrat...;
- > des soirées "petite enfance" à destination du public, animées par un professionnel de la petite enfance (prochaine date : 12 novembre 2020, à 20h dans la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Couesnon, sur le thème de la gestion de conflits);
- > des animations d'espace jeux (hors vacances scolaires) de 9h45 à 11h30 à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant maternel ou d'un parent, sur les communes de :
 - Saint-Georges-de-Chesné : chaque mardi à compter du 15 septembre, dans la salle de motricité;
 - Saint-Ouen-des-Alleux : chaque jeudi à compter du 17 septembre, dans la salle annexe de la médiathèque ;
 - Saint-Jean-sur-Couesnon : chaque vendredi, à compter du 18 septembre, dans la salle de motricité.

CONFÉRENCES

Le RIPAME organise deux conférences ouvertes à tous :

15 octobre à 20h dans la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Couesnon: conférence sur le thème de la communication non violente, animée par Bérengère Baglin.

16 novembre à 20h dans la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Couesnon : conférence animée par Monica Meija sur le thème des violences éducatives : qu'est-ce que c'est ? L'impact sur les enfants, les comportements que les enfants expriment, les punitions...

Horaires du RIPAME : permanences sur rdv chaque jeudi de 13h30 à 19h.

En dehors de ce créneau, il est possible de contacter le RIPAME par l'intermédiaire de Nolwenn Rondin

tél. 06 43 47 74 63

courriel: ripame@fougeres-agglo.bzh

Accès : 5, rue des Écoles à Saint-Jean-sur-Couesnon (bâtiment : Micro-crèche, RIPAME et PAE)



ripame - micro-crèche



FORMATION

BABY -SITTING

Le RIPAME et le PAE de Fougères Agglomération, en partenariat avec la mairie de Rives-du-Couesnon et le PIJ de Fougères, proposent une formation baby-sitting de 3 jours 100 % gratuite! Elle aura lieu du 19 au 21 octobre 2020 sur Rives-du-Couesnon (salle des sports de Saint-Jean-sur-Couesnon).

Ouverte aux jeunes de 16 à 26 ans demeurant au sein de la commune de Rives-du-Couesnon, elle permettra aux jeunes de découvrir notamment le rôle d'un baby-sitter (droits et devoirs, développement de l'enfant) et de suivre une formation aux gestes de premiers secours (PSC1).

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact auprès de Nolwenn Rondin avant mardi 6 octobre 2020 (inscription obligatoire)

tél. 06 43 47 74 63

courriel: ripame@fougeres-agglo.bzh

La micro-crèche

La micro-crèche accueille les enfants âgés de moins de 3 ans domiciliés en priorité sur les communes de Rives-du-Couesnon, Saint-Ouendes-Alleux, La-Chapelle-Saint-Aubert et Saint-Christophe-de-Valains.

L'établissement est ouvert de 7h à 19h chaque jour.

Les enfants évoluent au sein d'une structure adaptée à tous les âges. Une équipe de professionnels de la petite enfance organise le quotidien des enfants : motricité libre, comptines, activités diverses afin de favoriser l'éveil des enfants.

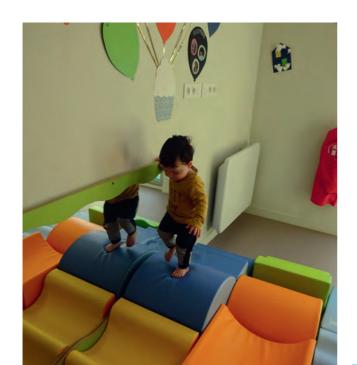
Deux types d'accueil sont proposés : l'accueil régulier ou l'accueil occasionnel.

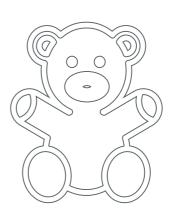
Une onzième place est disponible en cas d'urgence (arrêt de travail d'un assistant maternel...).

Contact: Nolwenn Rondin

tél. 06 43 47 74 63

courriel: ripame@fougeres-agglo.bzh







écolesRPI du Couesnon

Regroupement pédagogique intercommunal

des écoles publiques de :

- > La Chapelle-Saint-Aubert
- > Saint-Georges-de-Chesné
- > Saint-Jean-sur-Couesnon
- > Saint-Marc-sur-Couesnon
- > Vendel

Alors que dans les différentes écoles du RPI le rythme du deuxième trimestre était déjà bien lancé, l'école s'est arrêtée le 13 mars. Les élèves et enseignants se sont vus privés de leur quotidien, chacun devant s'adapter très rapidement aux consignes de l'État et en particulier celles de l'Éducation nationale, face à la crise sanitaire.

Avec le confinement des élèves, il a fallu assurer une continuité scolaire. Nous nous sommes appuyés sur un outil de travail déjà existant, un ENT - espace numérique de travail - qui nous a permis de rapidement mettre en place les contacts avec les élèves et leurs familles. Grâce à cet ENT, nous avons pu assurer une continuité pédagogique même si nous savons qu'il a parfois été difficile pour les parents comme pour les élèves de trouver les bonnes conditions et les temps nécessaires pour se consacrer aux devoirs et autres demandes.

Suite à cette première phase, la réouverture des écoles avec un protocole sanitaire exigeant, a donné la possibilité de revenir en classe le 12 mai par petits groupes à partir de la grande section. Et, à partir du 2 juin, pour les familles qui le souhaitaient, ce sont les élèves de tous les niveaux qui ont pu réintégrer leur classe et ainsi finir l'année scolaire ensemble. Dans les locaux, classes et cantines, il a fallu un aménagement spécifique pour que les règles de distanciation soient respectées et aussi pour que chacun puisse y trouver son compte.

ÉCOLES

DU COUESNON









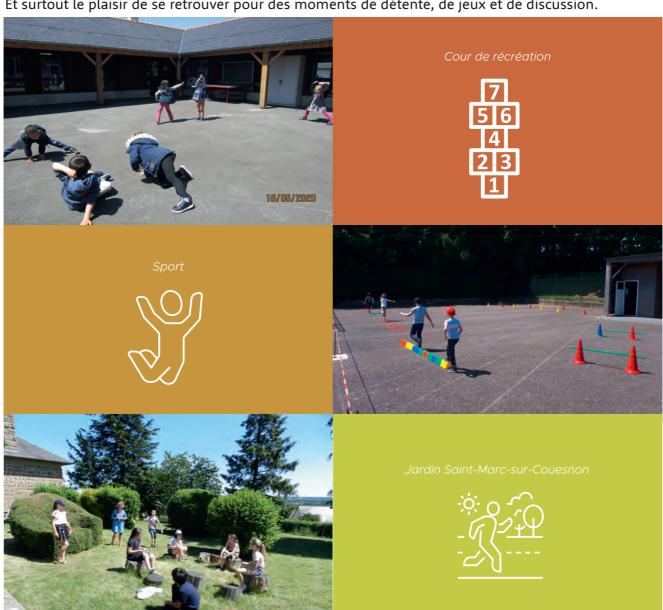
écolesRPI du Couesnon



Une attente parfois un peu longue pour aller se laver les mains.



Et surtout le plaisir de se retrouver pour des moments de détente, de jeux et de discussion.





écolesRPI du Couesnon

L'organisation pédagogique du RPI à la rentrée 2020

SAINT-JEAN-SUR-COUESNON

4 classes : Maternelles et CP Directrice : Mme Le Roux 02 99 39 10 95

LA CHAPELLE-ST-AUBERT

2 classes : Élémentaires Directrice : Mme Ihuello 02 99 18 79 34 **VENDEL**

2 classes : Maternelles Directrice : Mme Gilson 02 99 17 10 06

SAINT-MARC-SUR-COUESNON

2 classes : Élémentaires Directrice : Mme Lebreton 02 99 39 15 24 SAINT-GEORGES-DE-CHESNÉ

4 classes : Élémentaires Directrice : Mme Olivard 02 99 97 66 58



Les horaires de classe

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h15 et 13h45 - 16h30

L'inscription d'un élève à l'école maternelle

Nous accueillons les enfants nés en 2017 et 2018, en septembre ou en janvier.

Pour les rentrées en janvier, quelques journées ou matinées d'intégration sont prévues à partir du mois de septembre de manière régulière, pour une meilleure intégration des enfants au groupe classe.

L'inscription se fait d'abord dans l'une des mairies de Rives-du-Couesnon (celle de son domicile de préférence et se munir du livret de famille). Vous contactez ensuite la directrice de l'école afin de fixer un rendez-vous pour finaliser l'admission et faire la visite de l'école avec l'enfant (se munir du carnet de santé).

Le calendrier scolaire 2020 / 2021 des écoles primaires d'Ille-et-Vilaine

Académie de Rennes, région Bretagne (Zone B)

Vacances	Dernier jour de cours	Reprise des cours
Rentrée		mardi 1er septembre 2020
Vacances de la Toussaint	samedi 17 octobre 2020	lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	samedi 19 décembre 2020	lundi 4 janvier 2021
Vacances d'Hiver	samedi 20 février 2021	lundi 8 mars 2021
Vacances de Printemps	samedi 24 avril 2021	lundi 10 mai 2021
Pont de l'Ascension	jeudi 13 mai 2021	lundi 17 mai 2021
Vacances d'Été	mardi 6 juillet 2021	Date non fixée à ce jour



La grange aux dîmes à Saint-Georges-de-Chesné



L'enclos presbytéral

La grange dîmière de Saint-Georges-de-Chesné fait partie d'un enclos presbytéral situé dans le bas du bourg, derrière l'église. Avec le bâtiment du presbytère (maison du curé), il comprend la grange dîmière, un fournil, une serre, un garde-manger. Un mur d'enceinte garantit au lieu calme et discrétion. Un grand porche en pierre nous fait entrer dans ce beau site niché dans la verdure : à droite, le jardin du curé bordé d'un muret, et derrière la grange, une vaste prairie qui descend jusqu'à la rivière. Dès l'entrée, nous sommes saisis par le calme et la sérénité qui se dégagent de ce lieu.

Photo ci-dessus : façade ouest de la grange dîmière, depuis la cour du presbytère.

La grange dîmière

La grange aux dîmes est un bâtiment qui permettait d'entreposer le résultat de la collecte de la dîme, un impôt de l'Ancien Régime en faveur de l'Église catholique. Cet impôt portait sur les revenus agricoles, souvent perçu en nature : un dixième de la récolte. Il était stocké dans de vastes granges souvent dépendantes d'un monastère.

La datation de la grange dîmière de Saint-Georges est vraisemblablement antérieure à la Paroisse (construction du chœur de l'église en 1554). Les Bénédictins du Prieuré de ND de Vitré et les religieuses de l'Abbaye Saint-Sulpice-des-Bois mentionnaient leurs "prétentions sur les dîmes du Chesné" dans les comptes des trésoriers au 16° siècle. En 1790, le recteur, M. Clairay, déclara être le seul "décimateur" de cette paroisse.



Façade Ouest de la grange depuis le jardin du curé tel qu'il a été cultivé pendant des années, voire des siècles. La couverture est en essentes de châtaignier. La lucarne du pignon nord éclaire le 2° étage des combles (Inventaire du Patrimoine, 1969)

Architecture

Extérieur :

Le bâtiment est exceptionnel dans ses volumes et ses dimensions : les façades Ouest et Est mesurent 22 mètres, pour 8,50 mètres de largeur.

Le premier niveau atteint 4 mètres de hauteur, les second et dernier étages mesurent environ 2 mètres chacun.

Les grands côtés sont percés de 2 portes charretières.

L'imposante toiture, à la Mansart (deux pans coupés), a gardé sa silhouette d'origine, hormis la couverture en essentes de châtaigner qui a été changée en 1970 pour de l'ardoise.



Au centre : la grange.

À droite : des caves latérales, une base de mur en pierre sur laquelle reposait un mur de refend à pan de bois.

À gauche ; symétriquement, un cloisonnement interne occupe tout le volume latéral. Il s'agit d'un habitat surélevé, sur deux niveaux, composé d'une pièce et d'un escalier. C'était une "école de campagne" tenue par les prêtres, et datée du 18e siècle : l'habitation est percée à l'Ouest d'une porte et d'une fenêtre dont le linteau porte la date de 1717.

La baisse des revenus de la dîme peut expliquer l'utilisation de la grange à d'autres fonctions.

L'étude de la charpente a démontré également l'existence de deux niveaux de planchers : usage de grenier, de dortoir...? La grange dîmière n'a pas encore révélé toute son histoire!

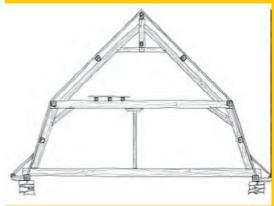




Vue de la charpente actuelle et du grenier des combles (Inventaire du Patrimoine).



Dernier étage des combles. On distingue les détails de la charpente et notamment le dispositif de contreventement, les croix de St-André (Inventaire du Patrimoine 1969).



Croquis de la charpente entièrement en chêne et châtaignier, dite à la Mansart avec son brisis de couverture (Cabinet d'architecte Désirs d'Espaces).

Mystère dans le grenier de la grange...!

En janvier 2020, lors d'une inspection du dernier étage des combles, nous faisons une découverte insolite. Armés de torches pour éviter les trous des planchers, le faisceau lumineux s'arrête sur un monceau de gravats. Ardoises? Morceaux de verre? Finalement, en y regardant de plus près, et en présentant les morceaux de verre à la lumière, il s'agit de plaques de verre sur lesquelles nous distinguons des silhouettes. Nous sommes en présence de photographies. Étrange, des plaques de verre ici. Pourquoi? Que représentent-elles? Qui les a déposées?

Après les avoir délicatement récupérées, nous les confions à Jean Hérisset, ex-responsable des archives de la ville de Fougères. Jean doit les convoyer aux Archives Départementales pour exploitation, mais le confinement en décide autrement! Étant très impatient de découvrir les clichés, il fait lui-même les scans, aidé de David Guimard, membre de la société de généalogie de Fougères.

Nous avons ainsi pu lever un coin du voile sur cette enquête passionnante!

Nous connaissons maintenant l'auteur des photographies, grâce à nos enquêteurs historiens locaux Bernard Chevallier, Jean



Hérisset, David Guimard, Pierrick Cordonnier, Henri Rault, maire de Chauvigné (petit neveu du photographe), qui reconnaissent des lieux à Tremblay, Bazouges-la-Pérouse, Saint-Brice, Saint-Ouen-la-Rouërie... Ce sont essentiellement des photos de groupes, mariages, conscrits..., qui ont été prises par Henri Re

qui ont été prises par Henri Rault (1891-1931), né à Tremblay dans une exploitation agricole et qui,

enfant, eut un grave accident. Ecrasé sous un tombereau basculant, il ne pouvait plus travailler à la ferme et son père l'envoya faire des études.

Là, il découvrit et se passionnât pour la photographie naissante. Aidé de sa sœur, elle-même handicapée, il éleva sa nièce Marie-Thérèse qui, à son contact, travaillât la photo. Elle épousera Émile Houdus, agriculteur de Tremblay, et ensemble, ils créeront un studio photographique. Leurs descendants sont encore actuellement photographes à Saint-Brice-en-Coglès.

Mais nous nous éloignons un peu de notre grange dîmeresse!

Pourquoi diable ces photos se sont-elles retrouvées à Saint-Georges ?

Nous découvrons qu'un des frères d'Henri Rault, prénommé Ernest, était prêtre et il serait passé à la paroisse de Saint-Georges entre 1924 et 1934! Et voilà l'enquête terminée!

Sauf que..., ces photos sont restées au tout dernier étage de la grange! Pourquoi Ernest avait-il avec lui des photos de son frère et de sa nièce? Pourquoi ne les a-t-il pas reprises avec lui, à son départ de Saint-Georges? Et, en y regardant d'un peu plus près, il semble bien qu'il y ait un deuxième photographe. Certaines photos sont très différentes, non plus des photos de groupes, mais des scènes de la vie courante, des personnages en vacances sur la côte... et aussi une photo dont les visages ne sont pas inconnus aux aînés de Saint-Georges.

Un coin du voile est levé!

Et l'enquête continue...!



bibliothèques - médiathèque

de Rives-du-Couesnon



Depuis la mise en place de la commune nouvelle, les usagers sont de plus en plus nombreux à fréquenter les différents sites, notamment à l'occasion des animations proposées par les équipes des bibliothèques.

Les bibliothèques de Rives-du-Couesnon ont rejoint le réseau des médiathèques de Fougères Agglomération depuis le 1er janvier 2020 et sont désormais un service de l'agglomération au même titre que le conservatoire ou l'école d'arts plastiques.

Des actions culturelles de réseau ont déjà été mises en place, telles que l'accueil de l'auteureillustratrice Anne Crausaz dans le cadre du Salon du Livre Ieunesse en novembre dernier ou le spectacle "Destins d'Irlande" programmé dans le cadre du festival des Flambées Celtik fin janvier. La prochaine étape sera la mise en place d'un portail et d'un catalogue commun pour toutes les médiathèques de l'agglomération, qui permettra de consulter et réserver les documents en ligne.





Des animations pour tous

Depuis le dernier trimestre 2019, un programme d'animations commun aux 4 bibliothèques de Rives-du-Couesnon vous est proposé chaque mois.

Nous étudions la possibilité de reporter les animations prévues entre mars et juin qui ont été annulées.



27/11/19 : Atelier calendrier de l'Avent, Saint-Marc



18/12/19 : Atelier créatif chouettes de Noë

bibliothèques - médiathèque

de Rives-du-Couesnon



Animations en langue anglaise

Nadine propose de s'initier à la langue anglaise par des lectures et une activité partagée : ateliers créatif, culinaire, balade... Let's speak English! Pour tous. Débutants bienvenus. Le mercredi après-midi tous les 2 à 3 mois à la bibliothèque de Saint-Jean.



Cofé littéroire

Venez discuter de vos lectures autour d'une boisson chaude et de gourmandises. Coups de cœur récents et plus anciens ou déceptions littéraires (!), tous les livres sont les bienvenus.

Ouvert à tous à partir de 15 ans. Organisé par Carlyne le vendredi soir à 21h tous les 2 mois à la bibliothèque de Saint-Jean.

Animations jeux de société

rendez-vous sont régulièrement programmés en automne-hiver le vendredi soir à la bibliothèque de Saint-Georges et le samedi matin avec Nicolas à la médiathèque de Saint-Marc. Des moments privilégiés pour découvrir de nouveaux jeux de société et pour le plaisir de jouer ensemble!

Pour tous (enfants, ados, adultes).

Accueil des classes dans les bibliothèques

Les classes des écoles de Rives-du-Couesnon ont la possibilité de venir régulièrement dans les bibliothèques pour des lectures, recherches documentaires, accueils thématiques en lien avec les projets des classes ou la programmation des bibliothèques.

En janvier, l'école de Saint-Georges a proposé de s'associer à la bibliothèque à l'occasion de la Nuit de la Lecture. Une centaine de spectateurs ont assisté aux lectures de contes Kamishibaï proposées par l'équipe de la bibliothèque et aux spectacles "Akiko la curieuse" et "Akiko la voyageuse", 2 petits contes zen d'Antoine Guilloppé mis en musique par les classes de CP et CE1 avec le conservatoire de Fougères Agglomération.

Animations petite enfance "Bébés lecteurs"

Des séances de lectures et comptines pour les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leur



bibliothèques - médiathèque

de Rives-du-Couesnon

Fermeture des 4 sites e samedi 11 jui<mark>ll</mark>et. fermeture estivale du 25 juillet

au 22 août inc<mark>l</mark>u

assistante maternelle ou de leurs parents, sont programmées tous les 2 mois à la bibliothèque de Saint-Jean (le vendredi matin, en partenariat avec le RIPAME) et à la bibliothèque de Saint-Georges (proposées le jeudi matin par Véronique).

Reprise des séances "Bébés lecteurs" à la rentrée. Sur inscription auprès de votre bibliothèque ou du RIPAME.

Nouveauté : valisettes de DVD thématiques

Des valisettes de DVD thématiques prêtées par la Médiathèque départementale sont désormais régulièrement proposées dans vos bibliothèques.

Nouvelles ressources numériques proposées par la Médiathèque départementale

Un accès à la vidéo à la demande (avec près de 6 000 films, films d'animation, documentaires, spectacles en streaming ou à télécharger) est désormais à votre disposition, en plus de la presse en ligne (plus de 1 000 titres de journaux et magazines à consulter en ligne) et de la formation en informatique (plus de 200 cours pour découvrir ou se perfectionner en matière de bureautique, multimédia, programmation).

Ce service est gratuit pour toute personne inscrite dans une bibliothèque du département.

Pour se créer un compte : rendez-vous sur https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr

Pour plus d'informations, contactez-nous!

Le service des médiathèques : gratuit et accessible à tous!

- > Inscription et prêt des documents gratuits ;
- > Prêt de livres et CD illimité pour une durée de 1 mois et de 2 DVD par carte;
- > À la médiathèque de St-Marc : CD, DVD, jeux de société et jeux vidéo accessibles sur place ;
- > Réservation de documents auprès de la Médiathèque départementale sur demande ;
- > Programme mensuel d'animations.

À noter! Nouvelle adresse mail commune aux 4 bibliothèques:

bibliorives@fougeres-agglo.bzh

Merci de préciser dans vos mails la bibliothèque concernée par votre demande.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook à "Médiathèques de Rives du Couesnon", afin de suivre nos actualités et animations.

Les services proposés, les animations, les modalités de prêt et les horaires d'ouverture sont susceptibles d'évoluer avec les mesures sanitaires mises en place dans le cadre du Covid-19.

Vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles, même pour une aide ponctuelle.

Horaires d'ouverture et contacts

ST-GEORGES	ST-JEAN	ST-MARC	VENDEL	
Mardi 16h30 > 17h30	Mercredi 10h45 > 12h15	Mercredi 10h30 > 12h30	Mardi 17h > 18h	
Mercredi 11h > 12h	et 16h30 > 18h	et 14h > 18h	(1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois)	
et 15h30 > 17h	Vendredi 16h30 > 18h	Jeudi 16h > 18h		
Samedi 10h > 12h30	Samedi 10h30 > 12h30	Samedi 10h30 > 12h30	Samedi 11h > 12h	
Tél. 02 30 96 63 77	Tél. 02 99 39 61 88	Tél. 02 99 69 55 40		
Courried, hibliorives@fougares agale bab				

amicale laïque



du RPI du Couesnon



L'Amicale laïque du RPI du Couesnon est une association de parents bénévoles ouverte à tous, dont le bureau a été renouvelé lors de la dernière assemblée générale du 14 octobre 2019, avec comme nouvelle présidente, Sandrine Decorbin.

Les actions 2018/2019 (ventes de chocolats, de brioches, de charbon de bois ; fêtes de Noël et des écoles ; vide-grenier et opération papier) ont permis de récolter un bénéfice de 7 616 €. Ces fonds, entièrement reversés aux écoles du RPI dans le but de soulager la participation financière des familles, ont permis de financer une partie des voyages scolaires des classes de primaire à hauteur de 70 € par élève, ainsi que diverses sorties pédagogiques pour les autres élèves à hauteur de 8 € par enfant.

Les premières actions 2019/2020 (opération papier ; ventes d'essuie-mains personnalisés, de chocolats et de sapins ; tombola galettes des rois et fête de Noël) ont rencontré, cette année encore, un franc succès et nous vous en remercions chaleureusement car c'est grâce à vous que tout cela est possible!

Malheureusement, suite à la crise sanitaire causée par le Covid-19 en mars dernier, nos actions en cours et futures s'en trouvent impactées : le loto initialement prévu le 14 mars a dû être annulé, pour être reporté à une date ultérieure (nouvelle date prévue : le 4 octobre 2020) ; la fête des écoles du 26 juin ne pourra pas avoir lieu cette année, puisqu'elle réunit plusieurs centaines de personnes. Nous espérons maintenir le vide-grenier du 23 août. Tout cela aura bien évidemment une conséquence financière sur les bénéfices de l'année scolaire, mais les bénévoles de l'Amicale en sortiront d'autant plus motivés pour assurer les manifestations futures.

Enfin, les membres de l'Amicale tiennent à remercier vivement les nouveaux bénévoles actifs qui sont venus compléter le bureau en fin d'année 2019 ; une équipe joyeuse et dynamique s'est formée avec l'ambition d'en accueillir d'autres : venez nous rejoindre, œuvrer collectivement nous permet d'offrir des manifestations de qualité.

L'Amicale n'a rien d'autre à vous offrir que le sourire de vos enfants, mais vous en conviendrez, c'est déjà tellement!

Contact:

amicalelaiquecouesnon@gmail.com ainsi que notre page Facebook





Sur les pas de Rachel

L'association "Sur les pas de Rachel" soutient Rachel Gigory, née le 11 août 2016, atteinte de paralysie cérébrale. Son but est d'aider Rachel à acquérir la plus grande autonomie possible dans sa motricité.



- > Opération de la colonne vertébrale en Allemagne afin de contrer la spasticité (crampes) des jambes de Rachel. Opération fixée le 26 août 2020. Budget : 25 000 €.
- > Rééducations pluridisciplinaires en France et à l'étranger (Rennes, Pologne). Budget : 15 000 €.
- > Matériel adapté (reste à charge après remboursements sécurité sociale et mutuelle) : table à langer réglable ; rampe d'accès fixe au domicile ; rampe d'accès de transport ; déambulateur ; petits matériels d'aide à l'alimentation et l'apprentissage (langage, écriture...). Budget : 6 000 €.

Monifestations

Si vous souhaitez nous aider dans nos projets, vous pouvez participer à l'une de nos actions :

- > dimanche 4 octobre à 14h : bal animé par Karine Fontaine à la salle des fêtes de Sensde-Bretagne ;
- > samedi 14 novembre à 19h : repas "rougailsaucisse" (régimes spécifiques possibles sur demande) servi par Douces Saveurs Créoles de Combourg avec l'organisation d'une tombola;

OU

envoyer un chèque à :

SUR LES PAS DE RACHEL - 9, La Machepas Saint-Marc-sur-Couesnon - 35140 Rives-du-Couesnon.











"Sur les pas de Rachel", c'est aussi :

- > un partenariat avec "Douces Saveurs Créoles", traiteur réunionnais. Pour chaque part achetée (en food-truck ou en traiteur à domicile/en salle), 0,10 € reversés à notre association. https://fr-fr.facebook.com/www.doucessaveurscreoles.fr/
- > un partenariat avec "CFP", courtier en prêts immobiliers. Pour tout client qui les contacte en donnant notre nom, 100 € à 150 € sont reversés à notre association à la validation du projet. https://www.cfp-courtage.fr/

Depuis janvier, nous avons concentré notre énergie principalement sur les rééducations de Rachel.

Mais nous avons aussi récolté des fonds grâce à des dons en provenance de particuliers; de l'entreprise "Douces Saveurs Créoles" en lien avec notre partenariat; des Crédits Agricoles de St-Aubin-du-Cormier et de St-Aubin-d'Aubigné; du tournoi de foot "André Coquelin Cup" de St-Brice-en-Coglès/Maen Roch; des associations "Solidarité Bouchons 35" et "Théâtre les Cap'zelles"; de la vente de brioches de 3 lycéennes de Notre-Dame-des-Marais à Fougères, dans le cadre de leurs études; de l'organisation de notre 2e loto et de notre aprèsmidi "bien-être"; de la vente de sacs (pharmacie Didier St-Aubin-du-Cormier), t-shirts, crayons, carnets et mugs avec le logo de l'association.

Sur les pas de Rachel









https://surlespasderachel.blogspot.fr/



https://www.facebook.com/surlespasderachel35/



lise_evan@club-internet.fr



comité des fêtes

St-Jean



L'année 2020 avait bien débuté au vu de l'affluence du repas des fruits de mer. En effet, et comme à son habitude depuis plusieurs années

maintenant, il y a eu salle comble pour cette soirée avec plus de 220 personnes présentes. Le traditionnel plateau de fruits de mer a été apprécié par l'ensemble des convives, sans compter la pâtisserie de notre boulangerie, le canard de notre épicerie-restaurant, le planteur et les verrines concoctées par les membres du comité des fêtes. Bref une belle soirée!!!

Hélas huit jours plus tard, l'épidémie Covid-19, après avoir sévi loin de chez nous, faisait son apparition en France et entrainait la mise en place du confinement et la crise sanitaire que nous connaissons actuellement. À la suite de l'évolution de la pandémie, le comité des fêtes a été obligé de reporter à l'année prochaine la rando/vélo prévue initialement le 17 mai. Cette

activité, ouverte à tous, organisée en partenariat avec les élus et les associations de Rives-du-Couesnon se proposait de faire découvrir à vélo notre nouvelle commune ainsi que son riche patrimoine.

Si le bout du tunnel apparait, la crise n'est malheureusement pas terminée. Et le Feu de la Saint Jean, prévu le 26 juin, n'aura pas lieu non plus. Ne connaissant pas l'évolution de cette crise, le comité des fêtes ne peut pas s'engager sur un évènement qui pourrait être annulé pour raisons de sécurité sanitaire.

Mais les membres du comité des fêtes restent positifs et se préparent déjà pour les activités futures et nous souhaitons vous revoir très bientôt.

Michel Turpin, Président du comité des fêtes de Saint-Jean



Racines

Si vous rencontrez des difficultés financières, notre association peut vous apporter son soutien en vous offrant un ou des colis alimentaires.

Pour prétendre à l'attribution de ces colis alloués, délivrés sous conditions de ressources, il est impératif de monter un dossier avec les justificatifs suivants : domicile, ressources et charges du foyer.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. La commune de Rivesdu-Couesnon ayant signé une convention de partenariat avec Racines, des informations complémentaires peuvent également vous être fournies par le secrétariat de votre mairie.

Les dossiers seront établis uniquement sur rendez-vous. Merci d'appeler le 02 99 39 23 17 ou le 07 78 37 44 34.

L'association Racines a repris la distribution de colis les 14 mai, 28 mai, 11 juin et 25 juin.

Robert Le Goff, président

l'ABCD dé'fil...



atelier couture St-Georges

Si vous aimez la couture, il est possible de rejoindre quelques passionnés à la rentrée de septembre le mardi soir tous les quinze jours, de 18h30 à 20h30 (hors période scolaire). Nous nous retrouvons à la salle de restauration de l'école de Saint-Georges.

Peu importe que l'on soit débutant ou plus confirmé, c'est un temps pour que chacun puisse réaliser les travaux en fonction de ses compétences. Sur certains aspects plus techniques, nous nous entraidons en fonction de nos savoir-faire.

Cette année, différentes réalisations ont été faites : sacs à main, sacs cabas, bavoirs, retouches sur des vêtements...



Pour plus d'informations, il est possible de contacter Nolwenn au 06 88 14 51 59 ou par mail : couture.sgdc@gmail.com

ABCD = Association Bibliothèque, Culture, Détente de Saint-Georges

décorations



Tous les ans, un petit collectif d'habitants de Vendel décore le bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Armés de matériaux de récupération, de scies et de colle, ces bénévoles réinstallent les sapins en palette de bois ainsi que la crèche communale.

Les pères noël faisaient partie des nouveautés de la fin d'année 2019 ; cette initiative a amplifié les allures de fête dans le bourg.

Ce collectif lance un appel aux nouveaux bénévoles pour Noël prochain (inscription en mairie); ce peut être aussi l'occasion de donner des idées pour les décorations des 4 bourgs de Rives-du-Couesnon...





club de la 2^e jeunesse

St-Jean

Qui aurait pu imaginer la situation dans laquelle nous nous trouvons en ce moment?

L'année se présentait sous de bons augures, avec une participation en hausse cette année, lors de notre traditionnelle galette des rois du 7 janvier 2020.

Le voyage de juin rassemblant exceptionnellement les quatre clubs de Rivesdu-Couesnon prenait forme, ainsi que nos activités habituelles, concours de belote, repas...

Les activités inter-clubs commençaient à peine que brutalement tout s'est figé. Nous obligeant de plus à nous confiner, nous isoler, situation qui n'est ni dans nos habitudes, ni dans l'ADN de notre association.

À l'heure de l'écriture de cet article, nous ne pouvons faire que des suppositions sur les possibles activités du club, dans un proche avenir. Il n'est pas question de tenter le diable! Les activités envisagées, ci-dessous, sont assujetties à l'application stricte de toutes les directives de sécurité sanitaire nationales et locales. Gardons espoir que nous puissions nous retrouver ensemble pour l'une des activités suivantes programmées :

- > dimanche 6 septembre 2020 : repas du Club avec la collaboration du CCAS
- > mercredi 16 septembre 2020 : concours de belote d'automne du Club
- > mardi du mois d'octobre : activité Bowling à Fougères (non réservée à ce jour)
- > mercredi 25 novembre 2020 : concours de belote au profit du Téléthon



Si la situation actuelle se prolonge, du moins concernant les conditions de rassemblement des personnes (actuellement à 10 max), nous n'aurions pas d'autre solution que de reporter ces activités à des jours meilleurs.

Quoique le club ne soit pas l'initiateur de cette généreuse initiative, nous adressons un grand merci aux doigts de fées pour la confection, depuis le 4 mai, de masques grand public.

Nos pensées vont aussi vers toutes celles et tous ceux qui, du fait du confinement, se sont retrouvé(e)s isolé(e)s pendant ces semaines.

Nous espérons pour tous que cette étape obligée soit bien de l'histoire ancienne, afin que doucement nous puissions de nouveau profiter de notre vie sociale, dans le respect des distances et des gestes barrières toujours d'actualité bien évidemment...

Gardez-vous bien!

Le conseil d'administration, le président, Alain Noirtin



commémorations du 8 mai



UNC Opex Soldat de France Vendel

L'association UNC Opex Soldat de France de Vendel a commémoré la victoire sur le nazisme du 8 mai 1945.



Le contexte sanitaire ne permettait pas d'organiser les cérémonies habituelles cette année!

Malgré le confinement, nous nous sommes retrouvés à seulement 5 personnes : Bernard Turoche, ex-maire délégué de Vendel ; Francis Gorse, nouveau président de l'UNC Opex Soldat de France ; Serge Bescher, porte-drapeau ; Christelle Cornée, secrétaire ; et Joseph Royer, trésorier.

Après avoir déposé la gerbe au monument, Christelle Cornée et Francis Gorse ont donné lecture des différentes allocutions.

Pour la suite, l'UNC de Vendel organisera son assemblée générale fin septembre - début octobre pour préparer la cérémonie du 11 novembre qui sera sûrement plus animée avec des remises de décorations suivies d'un repas de l'association "nouvelle formule".

Nous aurons l'occasion d'informer les habitants de Rives-du-Couesnon des activités que nous réaliserons.

ACPG - CATM - Citoyens de la Paix St-Marc

L'assemblée générale s'est déroulée à la salle des fêtes de Saint-Marc, le 25 janvier 2020.

L'ordre du jour était le suivant :

- > paiement des cotisations 2020
- > bilan financier
- > élection du tiers sortant

Le bureau est composé comme suit :

président : Marcel Clairay vice-président : Pierre Labbé secrétaire : Joseph Brindeau

secrétaire adjointe : Claudine Chenais

trésorier : Marcel Carnet

trésorier adjoint : Robert Legros

membres : Amand Guines, François Vallée, Jean-Marie Hardel, Michel Charraud

Une cérémonie en hommage aux Soldats morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie a eu lieu le 5 décembre 2019 à Saint-Aubin-du-Cormier et a été suivie d'un repas cantonal.

Activités 2020

- > Commémoration du 8 mai : dépôt d'une gerbe au monument aux morts, en comité restreint, en raison du Covid-19.
- > Cochon grillé le 25 juillet (sous réserve).





Saint-Martin

culture et patrimoine de Vendel







L'association Saint-Martin a prévu organiser différentes animations au cours de l'année 2020 :

- > 20 juin : marche le long du Couesnon, visite du patrimoine local, pique-nique et goûter cuit au four à bois (la marche sera reportée si nous ne sommes pas autorisés à la faire);
- > 10 octobre : exposition photos (suite au collectage : cf. informations ci-dessous) et film d'Alfred Bertin sur les battages dans les années 1945 (salle des fêtes de Vendel) ;
- > 19 décembre après midi : chants de Noël avec la Maîtrise Saint-Léonard de Fougères (église de Vendel).

Collectage de photos sur Vendel

Afin de réaliser une exposition de photographies (10 octobre prochain), nous recherchons :

- > des photos anciennes (avant 1960 environ) :
- . photos de famille : baptême, communion, mariage ; fêtes familiales...
- . photos de fêtes agricoles ou religieuses : processions, reposoir...
- . photos de maisons, de bâtiments agricoles, d'ateliers, de commerces ou d'entreprises...
- > des photos de Classes (conscrits)
- > des photos d'écoliers (assez anciennes)
- > des photos anciennes du bourg de Vendel

Nous vous emprunterons (avec votre accord) ces photos, uniquement pour les scanner et nous les rendrons le jour même ou quelques jours plus tard.

Nous vous remercions pour votre participation.

Odette et Pierre Guillotin



histoire et patrimoine



St-Marc

L'assemblée générale de l'association Histoire et Patrimoine s'est déroulée le 19 février 2020. La composition du nouveau bureau est la suivante :

président : Gilbert Léonard vice-présidente : Sylvie Averty secrétaire : Philippe Dennemont secrétaire adjointe : Françoise Garnier

trésorier : Robert Legoff

En résumé, voici les activités prévues à l'assemblée générale :

Salon d'histoire à St-Aubin

Le salon d'histoire prévu le 29 févier 2020 à la salle Bel Air de Saint-Aubin s'est déroulé comme prévu. Les 1 500 visiteurs ont pu mesurer la richesse du patrimoine local et la force des échanges humains qu'elle génère!

Un grand merci à Vincent Bonnisseau, la cheville ouvrière de l'événement. Merci aussi à Marie-Chantal, Germaine, Philippe, Robert, Jocelyne, Yolande et Sylvie qui ont tenu le stand de notre association Histoire et Patrimoine de St-Marc.

Musée des Beaux-Arts

La visite du Musée des Beaux Arts de Rennes, prévue le 4 avril en partenariat avec l'Association culturelle des Landes de Saint-Hilaire, a bien évidemment été annulée. Nous espérons pouvoir retrouver une autre date!

Sortie vélo

De même, la sortie vélo du 17 mai, organisée par le comité des fêtes de St-Jean sur les quatre communes de Rives-du-Couesnon, avec un arrêt patrimonial dans chaque commune historique, a été annulée, ou plutôt, nous l'espérons, reportée.

Corseul

Le samedi 27 juin 2020, les visites guidées à Corseul près de Dinan, des sites archéologiques de la capitale romaine des Coriosolites, du Centre d'interprétation du Patrimoine et du Temple romano-celtique de "Mars" (construit sur plus d'un hectare à partir de 90 après JC), sont pour l'instant maintenues.

Nous n'avons pas d'information sur son maintien ou pas qui dépendra de l'évolution des mesures sanitaires prises par les autorités.

Rubrique histoire

La commission communication de la commune de Rives-du-Couesnon s'est réunie en avril et a validé la proposition de l'association Histoire et Patrimoine de St-Marc de créer une rubrique "Histoire" dans le bulletin municipal.

Pour ce bulletin qui doit paraître fin juin-début juillet, nous proposons un article sur l'histoire de la grange dîmière qui se trouve dans l'enclos presbytéral de St Georges. Nous évoquons aussi la découverte des plaques de verre inopinées et énigmatiques.

Cartes postales

À la fin du 19^e siècle et début du 20e, les correspondances se font par courrier mais aussi beaucoup sur cartes postales. Chaque commune a fait l'objet de clichés qui aujourd'hui sont des pépites pour nous, souvenirs des lieux et coutumes de cette époque.

Marc, membre de l'association, se propose d'organiser un collectage, afin de préparer une exposition, en 2021 dans les bibliothèques de Rives-du-Couesnon.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce travail ou si vous connaissez les moyens de retrouver quelques-uns de ces clichés, alors nous vous remercions par avance de prendre contact avec les membres de l'association ou de nous adresser un mail. Pour éviter toute perte, nous ferons une copie de ces cartes postales, sans avoir besoin de les emprunter.

Contacts:

histoireetpatrimoine.stmarc@laposte.net 06 82 26 76 52





rapprochement associatif

ACC - ISGC

Rives-du-Couesnon prépare l'avenir du sport associatif

Le 13 février dernier, rassemblés autour de leur président respectif, les membres actifs des associations de l'Avenir Club du Couesnon et de l'Indépendante de Saint-Georges-de-Chesné ont pu échanger autour d'un projet de rapprochement des deux

En synthèse, il en est ressorti :

la décision d'une fusion des 2 entités en 2021 (rapprochement déjà actif au niveau de certaines activités sportives);

une volonté de préserver les frontières territoriales couvertes actuellement par les 2 associations et donc de conserver les adhérents de Mézières-sur-Couesnon et de la Chapelle Saint-Aubert dans le projet;

une mutualisation des infrastructures de Rives-du-Couesnon;



Vincent Folliot







Valérie Georgeault



Rives-du-Couesnon dispose de 2 salles des sports (St-Georges et St-Jean), 2 salles de motricité (St-Georges et St-Jean), 3 terrains de foot enherbés (St-Georges, St-Jean et Vendel), un terrain synthétique foot5 (St-Georges), 2 terrains multisports (St-Georges et St-Marc).

rapprochement associatif

ACC - ISGC

BADMINTON

Enfants le mardi 19h30 Adultes 20h30 salle St-Jean

Adultes le jeudi 20h30 salle St-Georges

CONTACTS BADMINTON

Andève 06 22 95 93 81 (adultes) Jérôme 06 07 38 54 16 (enfants) accbad35@ gmail.com

DANSE COUNTRY

Jeudi 19h30 salle des fêtes La Chapelle

CONTACTS

Marie-Françoise 06 74 15 94 26 Andrée 06 74 26 36 40

GYMNASTIQUE RENFO MUSCULAIRE

Mardi 20h30 - salle St-Jean Mercredi 19h30 - salle St-Georges

CONTACTS

Christine 06 23 88 88 89 auffretchristine@hotmail.fr Aurélie 06 88 31 27 00 genecque.aurelie@orange.fr

GYM BABY

Le mardi 18h Enfants 3 - 6 ans salle St-Georges

CONTACT Nolwenn 06 43 47 74 63

MULTISPORTS

7 - 11 ans - salle St-Georges vendredi 17h30

Vincent 06 16 91 31 71 president@acc-foot.fr Valérie 06 31 56 81 14 isgcpresidence@gmail.com

TENNIS

Enfants et adultes (plusieurs jours d'entrainement évolutifs suivant les âges et les niveaux possibilité de loisirs et compétitons)

> salle St-Jean salle St-Georges

TENNIS DE TABLE

Adultes le mardi 20h30 salle St-Georges

Jérôme 06 82 09 53 35 ierome.buchard@free.fr

CONTACTS TENNIS

Fabien 06 24 41 25 13 tennis.acc@gmail.com Freddy 06 98 47 39 28 freddygogdet@orange.fr



rapprochement associatif

ACC - ISGC

VOLLEYBALL

Jeunes le vendredi 18h30 salle St-Jean

Adultes le mercredi 20h30 Matches le vendredi 20h30 salle St-Jean

CONTACT
Stéphanie 06 89 50 82 94
steph-35@ laposte.net

FOOTBALL FÉMININ

Jeunes filles le mercredi 18h synthé ou salle St-Georges

CONTACT Béatrice 07 82 88 09 59 jerome.buchard@free.fr

FOOTBALL ANIMATION

Débutants U6-U7 le mardi 18h15 *St-Jean*

CONTACTS
Yann 06 38 15 37 34
bertcoues@ hotmail.fr
Béatrice 07 82 88 09 59
jerome.buchard@free.fr

FOOTBALL FÉMININ

Entrainements seniors les mardi et jeudi 19h30 Matches le dimanche St-Georges

CONTACT
Samuel 06 35 59 27 91
beury.samuel@ neuf.fr

FOOTBALL SENIORS

Entrainements seniors les mercredi et vendredi 19h30 St-Georges ou Vendel Matches le dimanche après-midi St-Georges ou St-Jean

CONTACTS
Alex 06 35 23 68 30
a.delaunay9@ laposte.net
Damien 06 70 86 46 08
dams3587@ hotmail.fr

SOCCER & FUTSAL

Futsal seniors compétitions jeudi 21h30 - salle St-Jean

Soccer seniors loisirs vendredi 20h – salle et/ou terrain synthétique foot5 St-Georges

CONTACTS

Maxime 06 86 35 18 91 dandinmaxime1@ gmail.com Sylvain 07 69 80 14 95 sylvaingesmier@ orange.fr

FOOTBALL ANIMATION

U8-U9 le mercredi 16h U10-U11 le mercredi 17h15 U12-U13 le mercredi 18h30 terrain ou salle St-Jean

CONTACTS
Yann 06 38 15 37 34
bertcoues@ hotmail.fr
Jérôme 07 82 88 09 59
jerome.buchard@ free.fr

VÉTÉRANS

vendredi 20h30 St-Jean

CONTACT
Yann 06 38 15 37 34
bertcoues@hotmail.fr

FOOTBALL

U14-U15
le mercredi 16h
(en extérieur dans l'attente
de constitution
d'un groupe au sein
de Rives-duCouesnon)

46

Merci de procéder à une inscription ou ré-inscription dès maintenant pour une meilleure organisation.

Un flyer plus complet recensant l'ensemble des activités sportives et leurs référents sera réalisé au cours de l'été.

informations diverses

Élaguer : impératif pour permettre le déploiement de la fibre optique

Les riverains ont l'obligation d'entretenir arbres et haies afin de garantir un bon dégagement des câbles téléphoniques et permettre que le déploiement de la fibre en aérien (en cours sur la commune) se fasse dans de bonnes conditions.

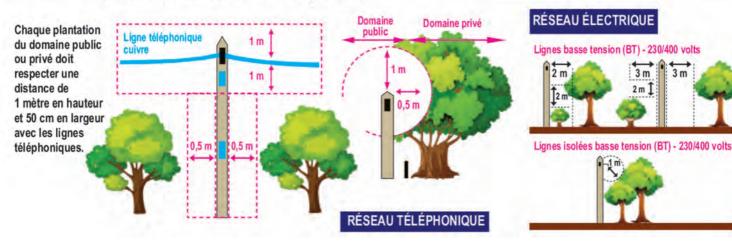
Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune de Rives-du-Couesnon et plus particulièrement sur les communes historiques de St-Georges et Vendel (phase 2 actuelle du déploiement prévue en 2020/2021), les entreprises sont confrontées à des difficultés pour déployer les câbles en aérien. Ces problématiques sont souvent liées aux contraintes d'élagages des arbres/haies qui atteignent la hauteur des câbles téléphoniques.

Chaque propriétaire de St-Georges et Vendel est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer que les câbles téléphoniques ont un passage parfaitement dégagé.

Les communes, qui ont la charge de veiller à la bonne exécution des travaux d'élagage, ont la capacité de mettre en demeure les particuliers qui n'effectueraient pas les travaux nécessaires.

Sans ces travaux nécessaires, la fibre ne passera pas!

Quelles sont les distances à respecter ?



Fêtes des Classes 0

Au moment de la préparation de ce bulletin, seules les communes historiques de St-Georges et St-Marc ont prévu une date pour l'organisation des Classes 0 :

- > St-Georges : samedi 5 septembre 2020 Pour inscription et renseignements, contacter Éric Rebillard 02 99 97 54 13 ou Sylvie Froc 06 66 12 19 51.
- > St-Marc : samedi 10 octobre 2020 Pour inscription et renseignements, contacter Magalie Vallée Martel 06 32 15 45 90 ou Thérèse Lepetit 06 63 92 31 87.

Le maintien de ces rassemblements sera bien entendu conditionné aux mesures sanitaires en viqueur.

informations diverses

PanneauPocket

La mairie de Rives-du-Couesnon a souscrit un abonnement à l'application mobile PanneauPocket : un moyen simple et efficace qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des évènements de la commune.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone. Vous recevrez une notification à chaque nouvel évènement et accéderez en 1 clic aux informations et aux alertes publiées par les élus de Rives-du-Couesnon.





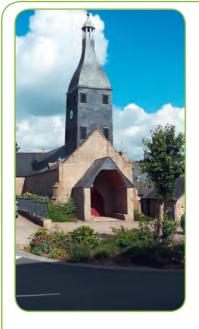


Compteur Linky

ENEDIS poursuit le déploiement du nouveau compteur électrique communiquant "Linky" en Bretagne et vient de débuter les remplacements de compteurs sur notre territoire. Cette intervention est gratuite. Tous les abonnés seront contactés dans les prochaines semaines pour une prise de rendez-vous. Pour toute question, vous pouvez appeler le numéro dédié 0 800 054 659 ou sur www.compteur-linky.com.

informations diverses

Infos dernière minute!



Cet été, l'église de St-Marc ouvre ses portes

L'église de St-Marc-sur-Couesnon sera ouverte au public du 15 juin au 15 septembre, de 9h à 19h, tous les jours de la semaine sauf le lundi.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la parution d'un magnifique ouvrage documenté de 250 pages et 200 illustrations, édité par le Département d'Ille-et-Vilaine.

Pascale Tumoine, Denis Chambet et le Père Roger Blot en sont les principaux auteurs.

Ce livre s'intéresse au patrimoine cultuel dont la restauration a été soutenue par collectivité départementale : édifices religieux, mobilier sacré, vitraux, retables, etc...

L'aide apportée par le département à St-Marc en 2013, concerne la restauration d'un tableau avec son cadre.

Il s'agit d'une résurrection (17^e siècle) qui était complètement illisible. Le tableau que vous pouvez venir admirer est installé au dessus de la porte de la sacristie.

Vous pourrez en profiter pour visiter le bourg, son église, le presbytère situé au Sud, la place de l'église avec le monument aux Morts érigé en 1920 et le calvaire récemment restauré, reste du cimetière qui entourait l'église jusqu'en 1900.

Et n'oubliez pas de jeter un œil sur la magnifique vallée du Couesnon!



Arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 portant réglementation des bruits de voisinage

Extrait article 6 : "Les travaux réalisés dans le cadre d'activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, mettant en œuvre des outils ou des appareils de quelque nature qu'ils soient produisant un bruit d'une intensité gênante pour le voisinage doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas de travaux urgents."

Extrait article 10 : "Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises... sont interdits tous les jours de 20 heures à 8 heures."

Arrêté préfectoral du 13 août 2013 fixant les conditions de destruction des chardons

Extrait article 1: "Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder chaque année, du 1er mai au 31 octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons devra être opérée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison. À cet égard, la destruction dans les espaces colonisés devra être effectuée avant le 30 juin de chaque année.

Les opérations de destruction devront être opérées dans le respect des réglementations relatives à l'environnement."



divers services

Mairies

mairie@rivesducouesnon.fr

Mairie Rives-du-Couesnon

Saint-Jean-sur-Couesnon Ouverture au public : Lundi : 9h - 12h / 14h - 19h Mercredi et vendredi : 9h - 12h

1^{er} samedi : 9h - 12h 02 99 39 12 57

Saint-Georges-de-Chesné

Ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h

vendredi : 14h - 17h 3° samedi : 9h - 12h 02 99 97 61 85

Saint-Marc-sur-Couesnon

Ouverture au public : Lundi : 14h - 17h

Mardi et vendredi : 9h - 12h 2º samedi : 9h - 12h 02 99 39 12 54

Vendel

Ouverture au public : Lundi et vendredi : 14h - 17h

Mardi : 13h30 - 16h 02 99 97 62 39



Écoles publiques du Syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS)

Saint-Jean-sur-Couesnon

La directrice Mme Le Roux 02 99 39 10 95

Saint-Georges-de-Chesné

La directrice Mme Olivard 02 99 97 66 58

La Chapelle Saint-Aubert

La directrice Mme Ihuello 02 99 18 79 34

Vendel

La directrice Mme Gilson 02 99 97 62 32

Saint-Marc-sur-Couesnon

La directrice Mme Lebreton 02 99 39 15 24



Bibliothèques / Médiathèque

bibliorives@fougeres-agglo.bzh

Bibliothèque municipale

7 bis, rue des Écoles Saint-Jean-sur-Couesnon Mercredi de 10h45 à 12h15 et de 16h30 à 18h Vendredi de 16h30 à 18h Samedi de 10h30 à 12h30 02 99 39 61 88

Bibliothèque municipale Vendel

Samedi de 11h à 12h 1^{er} et 3^e mardis du mois de 17h à 18h

Bibliothèque municipale Saint-Georges-de-Chesné

Mardi de 16h30 à 17h30 Mercredi de 11h à 12h et de 15h30 à 17h Samedi de 10h à 12h30 02 30 96 63 77

Médiathèque La Pozz Saint-Marc-sur-Couesnon

Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h Jeudi de 16h à 18h Samedi de 10h30 à 12h30 02 99 69 55 40



divers services



Autres services

PAE

5, route Nationale Saint-Jean-sur-Couesnon Pierrette Leduc Permanences le mardi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur RDV 02 99 98 59 43 pae@fougeres-agglo.bzh

STGS

22, rue des Grèves
50307 Avranches cedex
Service astreinte 7/7 jours - 24/24
heures
Accueil clientèle du lundi au
vendredi de 8h à 18h
09 69 32 69 33
www.stgs.fr eau@stgs.fr

EDF

1, rue de la Moussais 35305 Fougères 09 69 32 18 79 www.edf.fr

Architecte conseil

Marie-Jeanne Guillerm Prendre RDV 02 99 94 50 34

Télépoints.info

Accès au solde de points sur le permis de conduire : www.telepoints.info
Accès direct aux places de stages dans la région : www.permisapoints.fr

RIPAME

5, rue des Écoles Saint-Jean-sur-Couesnon Nolwenn Rondin Permanences sur RDV le jeudi de 13h30 à 19h Permanences téléphoniques le vendredi de 13h30 à 15h30 06 43 47 74 63 ripame@fougeres-agglo.bzh

Micro-crèche

5, rue des Écoles Saint-Jean-sur-Couesnon 06 43 47 74 63 microcreche@fougeres-agglo.bzh

Consultation de puéricultrice

5, rue des Écoles Saint-Jean-sur-Couesnon Permanences uniquement sur rendez-vous CDAS de Fougères O2 99 94 58 58

CPAM

3, avenue François Mitterrand 35300 Fougères Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h Ouverture à 10h30 le 1^{er} jeudi Numéro d'appel : 3646

ALSH - Saint-Jean-sur-Couesnon

6 – 8, rue des Écoles Rémy Plé-Deschamps Permanences le lundi de 8h45 à 11h et le mercredi de 9h à 17h 06 07 24 13 46 stjean.alsh@fougeres-agglo.bzh

ALSH - Saint-Georges-de-Chesné

13, rue du Romarin Anne-Laure Permanences le lundi de 10h30 à 12h et le jeudi de 14h à 15h (sur RDV) 06 79 59 94 18

Centre des finances publiques

1, rue Bad Munstereifel 35300 Fougères Trésorerie 02 99 99 78 40

Service cadastre

1, rue Bad Munstereifel 35300 Fougères Du lundi au vendredi 02 99 17 25 00 www.cadastre.gouv.fr



SMICTOM (www.smictom-fougeres.fr)

Allée Eugène Freyssinet -ZA de l'Aumaillerie - 35133 Javené Horaires d'été des déchèteries : 1er mars au 31 octobre

Javené:

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Le samedi de 8h30 à 18h (journée continue)



Saint-Aubin-du-Cormier (02 99 94 34 58):

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le jeudi de 9h à 12h Les vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Rappel:

La carte d'accès en déchèterie est obligatoire.

Les usagers doivent l'avoir sur eux en cas de contrôle à la déchèterie de Saint-Aubin-du-Cormier. Elle est délivrée gratuitement sur demande à tous les foyers du territore du SMICTOM. Pour faire une demande de carte :

https://smictom-fougeres.fr/vos-demarches-en-liane/demande-de-carte-decheterie/

